

FICHE TECHNIQUE DECI : Liste des anomalies

Référence RDDECI : Art 9.12

PRESENTATION DU DOCUMENT

OBJET :

Cette fiche technique décrit la liste des anomalies applicables à la défense extérieure contre l'incendie qui seront observées lors des visites de contrôle technique et de reconnaissance opérationnelles.

TEXTES REGLEMENTAIRES APPLICABLES

La liste des anomalies est conforme à la réglementation en vigueur et notamment :

- 📖 A l'arrêté préfectoral n° 82-2017-03-14-003 portant approbation du règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie du service départemental d'incendie et de secours de Tarn-et-Garonne - disponible sur le site internet SDIS 82.

LISTE DES ANOMALIES

Code	Liste des anomalies	Contrôlée par le service public de DECI	Vérifiée visuellement lors des reco. Ops - SDIS
1	Accès impossible	x	x
2	Accès difficile	x	x
3	Ouverture impossible	x	
4	Ouverture difficile	x	
5	Dispositif non alimenté	x	
6	Pression insuffisante	x	
7	Débit faible (54 m ³ /h > débit > 27 m ³ /h pour les PI DN 100 mm et 108 m ³ /h > débit > 54 m ³ /h pour les PI DN 150 mm)	x	
8	Débit nul (< 27 m ³ /h pour les PI DN 65 mm et 100 mm, < 54 m ³ /h pour les PI DN 150 mm)	x	
9	Fuite	x	
10	Vidange impossible	x	
11	Volant manquant	x	x
12	Chaînette cassée ou manquante	x	x
13	Manque bouchon obturateur	x	x
14	Coffre de protection endommagé	x	x
15	Socle à revoir ou à constituer	x	x
16	Peinture à refaire	x	x
17	Couleur non conforme	x	x
18	Distance du PEI supérieure à 5 m du bord de la chaussée accessible aux engins de secours	x	x
19	Procès-verbal de réception non fourni	x	
20	Autre (ex ...)	x	
21	Carré non réglementaire	x	
22	Curage à effectuer	x	
23	Couvercle de protection à remplacer	x	x
24	Hauteur d'eau insuffisante	x	x
25	Absence de signalisation	x	x
26	Hauteur d'aspiration trop importante (supérieure à 6 m)	x	x
27	Aire de mise en aspiration non conforme (surface inférieure à 32 m ²)	x	x
28	Colonne d'aspiration indisponible	x	
29	A graisser	x	

Légende : Matériel indisponible / Matériel en fonctionnement restreint

SOURCES

- ✓ Références réglementaires énoncées précédemment ;
- ✓ Travaux réalisés par les SDIS de Seine-et-Marne, de la Loire, du Pas-de-Calais et de la Charente Maritime.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS...

Pour toute question ou demande de renseignements complémentaires, le SDIS de Tarn-et-Garonne peut être contacté :

- Par e-mail à courrier@sdis82.fr, à l'attention du service de préparation opérationnelle,
- Par téléphone au 05 63 22 80 53.